

FORMATION AUXILIAIRE AMBULANCIER

IFPS Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS/ PUBLIC

Tout public titulaire d'un permis de conduire hors période probatoire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité.

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier : article 2

MODALITES D'ACCES

Contacter le secrétariat par mail : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour toute inscription merci de fournir le dossier d'inscription renseigné, téléchargeable sur le site : www.ifps-agen.com.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de l'action de formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les principes et valeurs professionnelles
- Identifier les règles du transport sanitaire
- Etablir une démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients
- Assurer le confort de la personne accompagnée dans le respect des principes d'ergonomie et des gestes et postures adaptées lors de mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardage
- Prévenir le risque infectieux et accident d'exposition au sang.
- Obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2. (GSU 2)

CONTENU

Etat clinique d'une personne détaillé en heures

Gestes et soins d'urgence de niveau 2

Prévention du risque infectieux et accident d'exposition au sang.

Techniques préventives de manutention et règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.

Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients

Respect les règles et les valeurs de la profession

Sécurité du transport sanitaire

Transmissions des informations et gestion administrative du dossier

DUREE

91 heures en présentiel réparties sur l'IFPS et **70h00 en stage d'observation facultatif** dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport.

91 heures réparties sur 13 jours décomposés en 2 semaines de 35h et une semaine de 21h : **GSU 2**

70 heures réparties sur 10 jours décomposés en 2 semaines de 35h (Stage d'observation facultatif)

DELAI D'ACCES

La formation sera réalisée en groupes de 20 personnes maximum.

DATES

09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Session 1 :

Du lundi 16 mars au Mercredi 1^{er} avril 2026

Session 2 :

Du Lundi 15 juin au Mercredi 1er Juillet 2026

Session 3 :

Du Lundi 16 Novembre au Mercredi 02 Décembre 2026

3 sessions par an, 1 par trimestre

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) de mise en œuvre

Présentiel

Moyens matériels :

Salle équipée multimédia,

Salle de Travaux Pratiques,

Matériels ergonomiques pour mobilisation et déplacement pour personnes âgées, draps de glisse, disque de transfert, caisson pédagogique d'hygiène des mains.

Moyens humains

1 Directrice et 1 adjointe

1 Formateur infirmier référent en collaboration avec les formateurs de l'IFPS, infirmiers, puéricultrices et cadres de santé

1 Documentaliste

1 Secrétaire pédagogique et administrative

Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines : ambulancier diplômé d'état, psychologue, infirmiers diplômés d'état, responsable CPAM, aide-soignant-ambulancier diplômé d'état SMUR , partenaires structures sanitaires et médico-sociales, formateur pompier professionnel, ergothérapeute.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

Outils dédiés à l'analyse du parcours et des objectifs

Ateliers collectifs d'Analyse des Pratiques Professionnelles

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation de connaissances, au démarrage de la formation

QROC et QCM sur les thèmes des principes et valeurs professionnelles, sécurité des transports et hygiène.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IFPS est engagée dans une politique d'accueil inclusive. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (rez-de-chaussée, sanitaires adaptés, accès direct depuis l'extérieur).

Conformément à la réglementation, l'IFPS d'AGEN-Nérac peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

- Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
- Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH.
- Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale.
- Analyse de faisabilité du dispositif de compensation.
- Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
- Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.

Trois référentes handicaps accompagnent les élèves dans leur démarche. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (Centre de Ressource Formation Handicap Nouvelle Aquitaine) pour la recherche de solutions

COÛTS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1050€ Nets de taxes par bénéficiaire

Financement :

Financement personnel.

Plan de développement des compétences, en lien avec l'employeur.

Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi. Nous vous invitons à vous mettre en contact avec votre conseiller France TRAVAIL

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2024 : 40 bénéficiaires

Taux de satisfaction des bénéficiaires : 90%, avec un taux de réponse de 100%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Passerelle : Sans objet

Suites de Parcours : formation DE - Ambulancier.

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier médico-sociale (public ou privé), en entreprise de transports sanitaires.

CONTACT

Pour toute information administrative et handicap contacter le secrétariat.

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

www.ifps-agen.com

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiès, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie



Institut de Formation des Professionnels de Santé
IFAS / IFAP / IFSI / FC / IFA / IFP / IFMEM
Centre Hospitalier Agen Nérac

